

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 11.154**

L'An deux Mille Onze, le 10 novembre à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 4 novembre 2011

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 4 novembre 2011

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme DAUZIDOU représentée par M. SIMONNET  
M. DENIS représenté par Mme DUMAS  
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD

**ETAIENT ABSENTS-EXCUSES** : M. FILOCHE, Mme FAUQUET-MOLL, M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 27  
Nombre de votants : 30

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : **EXTENSION DES LOCAUX DU SERVICE ESPACES VERTS**

**RAPPORTEUR** : Mme PELTIER

**VOTE** : UNANIMITE

Le service Espaces Verts, situé route de Maisonfort, utilise actuellement des bungalows aménagés en vestiaires et réfectoire. Ces bâtiments sont dans un état de vétusté avancé qui empêche toute rénovation. En conséquence, il a été confié une mission de maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecte RAMA-MONGODIN, pour construire de nouveaux locaux répondant aux exigences du code du travail et aux besoins du service.

L'avant-projet définitif (APD) étant sur le point d'être finalisé, il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à faire procéder au dépôt de Permis de Construire nécessaire à la réalisation des travaux.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ayant entendu l'exposé du RAPPORTEUR,
- Vu la nécessité de construire des locaux pour le personnel du Service Espaces Verts répondant aux exigences du code du travail,
- Vu l'avis favorable de la commission des travaux du 12 octobre 2010,
- Après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à faire procéder au dépôt du permis de construire nécessaire à la construction de nouveaux locaux pour le Service Espaces Verts, situé route de Maisonfort.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 15 novembre 2011

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD